IDÉES

« Les femmes qui peuvent télétravailler, même lorsqu'elles ont des enfants, s'en sortent mieux économiquement »

CHRONIQUE



Pauline Grosjean

Professeure d'économie à l'Université de Nouvelle Galles du Sud (Australie)

Si les effets de la pandémie sur l'emploi ont renforcé les inégalités de genre, le télétravail a offert des occasions favorables aux mères de famille, observe l'économiste Pauline Grosjean dans sa chronique.

Publié le 06 octobre 2021 à 06h15 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Chronique. La pandémie de Covid-19 a fortement aggravé les inégalités économiques entre les femmes et les hommes. Dans la plupart des pays développés, les femmes ont vu le nombre d'emplois et d'heures de travail se réduire davantage que pour les hommes. Dans les pays en développement, c'est encore pire, du fait de la surreprésentation des femmes dans le secteur informel, sans aucun amortisseur social. Le télétravail lui-même a pu accroître ces inégalités. Mais il peut aussi, paradoxalement, limiter ces inégalités.

Deux principales raisons expliquent cette aggravation des inégalités femmes-hommes : les femmes étaient en première ligne des secteurs les plus affectés par la pandémie et les confinements (restauration, hôtellerie, culture) ; la fermeture des écoles et des crèches a forcé l'un des parents – généralement la mère – à réduire ses heures de travail marchand. Les économistes ont même forgé un néologisme, la « fémi-cession », pour désigner une récession affectant plus fortement l'emploi féminin plutôt que masculin (*The shecession (she-recession) of 2020 : Causes and consequences*, Titan Alon, Matthias Doepke, Jane Olmstead-Rumsey, Michèle Tertilt, VoxEU-CEPR, 22 septembre 2020).

Grandes oubliées des plans de relance

Cette « fémi-cession » touche surtout les femmes précaires, peu éduquées et dont le travail ne peut être effectué à distance, précisent les mêmes auteurs (« From Mancession to Shecession : Women's Employment in Regular and Pandemic Recessions », 2021, National Bureau of Economic Research). Les femmes gagnent déjà en France 16,3 % de moins en moyenne que les hommes à temps de travail égal, d'après les dernières données de <u>l'Observatoire des inégalités</u>. Et elles sont les grandes oubliées de la plupart des plans de relance. Aux Etats-Unis, par exemple, le plan d'infrastructures de 1 000 milliards de dollars allouera 3 dollars pour un emploi masculin pour chaque dollar alloué à un emploi féminin...

Privilège abonnés

DEGUSTATION DE VINS AU MONDE

Participez à une dégustation inédite côte-rôtie et condrieu avec la rédaction du journal

Réserver

En revanche, les femmes qui peuvent télétravailler, même lorsqu'elles ont des enfants, s'en sortent mieux économiquement.

Pour l'instant. Car si elles ont pu conserver leur emploi, leur productivité a été diminuée par la présence des enfants à la maison. D'après des données néerlandaises analysées par les auteurs, les femmes ont passé les trois quarts de leur temps de télétravail à s'occuper simultanément des enfants, soit 30 % de plus que leurs conjoints. Et les enfants les ont interrompues deux fois plus que les pères pendant le télétravail – il suffit d'être mère de famille pour le savoir... Par exemple, la part des autrices dans les articles publiés dans les revues de recherche économique est passée de 20 % à 12 % pendant la pandémie! (« The Unequal Effects of Covid-19 on Economists'Research Productivity », Noriko Amano-Patiño, Elisa Faraglia, Chryssi Giannitsarou et Zeina Hasna, Document de travail n° 22, Cambridge-INET, 2020).

Passage à temps partiel

Pourtant, la généralisation du télétravail permet aussi d'espérer une réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Dans les pays développés aujourd'hui, la discrimination et l'écart salarial envers les femmes s'exercent davantage envers les mères qu'envers les femmes en général (« *Child Penalties across Countries : Evidence and Explanations »*, Henrik Kleven, Camille Landais, Johanna Posch, Andreas Steinhauer et Josef Zweimüller, *American Economic Association Papers and Proceedings* n° 109, 2019). La difficulté, voire l'impossibilité, de concilier travail et vie familiale pousse les femmes à arrêter complètement de travailler, à passer à temps partiel, ou à changer d'emploi pour un emploi moins exigeant en heures de travail en dehors des heures d'école ; ou encore à réduire leurs interactions sociales avec leurs collègues. De ce fait, les mères de famille perdent ainsi beaucoup de revenus et d'occasions de promotion.

Or, le télétravail offre une flexibilité permettant de maintenir ses heures de travail tout en étant disponible aux heures cruciales pour les enfants. A condition cependant de ne pas avoir à s'occuper des enfants pendant le temps de télétravail, ou encore que les possibilités de promotion soient plus liées à la qualité du travail qu'à la présence aux dîners d'affaires... Autrement dit, que les normes et les attentes sociales changent radicalement. Rien n'est donc gagné...

Pauline Grosjean est professeure d'économie à l'université de Nouvelle-Galles-du-Sud, à Sydney (Australie), et autrice de *Patriarcapitalisme* (Seuil, 224 pages, 20 euros).

Pauline Grosjean (Professeure d'économie à l'Université de Nouvelle Galles du Sud (Australie))

Services